

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES**

**Séance du 4 Avril 2024 à la Salle des Fêtes de Marignac**

Date de la convocation : 29/03/2024	Quorum : 48
Délégués en exercice : 95	Votes Pour : 67
Délégués présents : 60	Votes Contre : 0
Délégués avec voix délibérative : 67 dont 7 procurations	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain PUENTÉ.  
Mme Denise VIGNEAUX a été désigné Secrétaire de séance.

**Personnes présentes : 60**

ABADIA Jean-François / AUFRERE Isabelle / AZEMAR Eric / BISTOLFI Patrick / BOY Michèle / BRUNA Laurent / CAMPAGNE André / CARCY Olivier / CASTELL José / CASTEX Claude / CASTEX Marie-Thérèse / CAU Claude / CAU Marcel / CAU Michèle / CAUSSETTE Guillaume / CAZAUX Blaise / CHANGEUX Anna / CHAPOT Denis / CLEMENT Alexandra / COLLA Serge / COMET Sylvain / CRAMPÉ Philippe / DAT Jean-Michel / DENARD Jean-Paul / CAZAUX Alain / DUBOIS Alban / DUPLAN Patrick / *BALTANAS François* / ESCOLE Simon / FILLASTRE André / FOURCADET Pierre / GUAUS Bernard / PAYN Xavier / *DULON Gilles* / LADEVEZE Michel / LAGLEIZE Patrick / LARQUÉ Alain / LARQUÉ Serge / MARTIN Denis / MARTIN François / MORA Bernard / MOUNIER Ghislaine / PENETRO Pascal / PERUSSEAU Olivier / PLANAS Yves / PRINCE Bernard / PUENTÉ Alain / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Luc / RENAUD Jacques / RIVES Jean-Jacques / SACAZE Jean-François / SANS Stéphane / SAULNERON Patrick / STRADERE Michelle / *FAURE Danièle* / TINÉ Jean-Claude / UCHAN Marie-Claire / *SOLLE LOUGE Evelyne* / VIGNEAUX Denise

**Personnes absentes ou excusées : 35**

BERRE Dominique / BRILLET Gérard / BRUNET LACOUÉ Françoise / CEREZO ABADIE Danielle / COMET Jean-Pierre / DARDÉ Jean-Paul / DE PECO Serge / DUMAIL Bernard / DUPLEICH Jean-Luc / DURIEUX Antoine / EMPORTES Christian / EXPOSITO Murielle / GAMBONI Jean-Philippe / GARCIA Clément / GOUZY José / GUIARD Olivier / JAMME Henri / LABIT Didier / LAFONT Céline / LAMORA Christel / LE PAGE Didier / MINEC Hervé / PELAYO Gabriel / PEREMIQUEL Mathieu / PRAT Philippe / PUIGDELLOSAS Claude / RENAUD Annie / RIBIS Jean-Marc / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Yvon / SALVATICO Jean-Paul / SAPORTE Gérard / SERRANO Georges / SOYE Anne / SUBERCAZE Gérard

**Procurations : 7**

COMET Jean-Pierre a donné procuration à COMET Sylvain  
DUMAIL Bernard a donné procuration à LADEVEZE Michel  
GUIARD Olivier a donné procuration à REBONATO Jean-Pierre  
LE PAGE Didier a donné procuration à PERUSSEAU Olivier  
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André  
RIVAL Patrice a donné procuration à CAMPAGNE André  
SALVATICO Jean-Paul a donné procuration à PLANAS Yves

**Objet : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES  
MENAGERES POUR L'EXERCICE 2024**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le conseil communautaire en date du 14 septembre 2023 a décidé d'harmoniser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 01 janvier 2024 sur les territoires de Bagnères de Luchon et du Saint-Béatais.

Il informe le conseil communautaire des simulations opérées en fonction des données fiscales et financières quant à la fiscalité à percevoir pour l'exercice 2024.

Le Président propose de fixer le taux à 9.38 % pour un produit attendu de **2 193 324,27€**, taux qui était appliqué sur le territoire de l'ancienne CCPL et qui sera étendu au territoire de l'ancienne CCSB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide :

- De fixer le taux de la TEOM pour l'année 2024 à 9.38 % ;
- De mandater Monsieur le Président à effectuer toutes démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance  
Denise VIGNEAUX



Le Président,  
Alain PUENTÉ



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*